



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 16

Le 28 juillet 2022

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 17 du 26 juillet 2022](#).

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Véraison en cours
Mildiou	Risque faible, protection ciblée sur le feuillage pour la période à suivre
Vers de grappes	Vol en cours, premières pontes observées
Flavescence Dorée	Déclenchement des renouvellements de traitement : voir p. 4

Information : protection des cours d'eau

Les syndicats de rivières, SIETAVI et SYER, présents sur notre territoire rappellent que l'usage des eaux de surface à destination agricole peut être réglementé en cas de risque de sécheresse avéré. Les observations menées sur les cours d'eau girondins mettent en avant une insuffisance de leurs débits respectifs. Les services d'Etat demandent donc aux viticulteurs de ne pas pomper le mercredi après-midi, jeudi, vendredi et samedi dans les cours d'eau, plans d'eau et puits situés à moins de 100m des cours d'eau.

L'arrêté préfectoral n° SEN/2022/06/02-065 réglementant temporairement les prélèvements et les usages de l'eau dans le département de la Gironde est disponible en suivant [ce lien](#).

Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue) : du 28 juillet au 03 août

Le climat actuel va se prolonger jusqu'à dimanche 31 juillet, avant un retour des fortes chaleurs à partir de lundi 1^{er} août. Les minimales seront à nouveau supérieures à 20°C et les maximales sont attendues entre 36 et 39°C.

Seul un modèle prévoit une pluie de 2 à 4 mm le vendredi 29 juillet.



Phénologie au vignoble

Les observations datent du 27 juillet 2022.

Toutes les parcelles suivies ont atteint, à minima, le stade des 1^{ères} baies vérées. Un suivi plus précis est effectué sur 15 placettes de 20 ceps. La véraison moyenne est estimée à 33% et varie de 2% à Gardégan et Tourtirac à 76% à Pomerol.



Observation des ravageurs

Suivi des vols

Eudémis : le départ du 3^{ème} vol est confirmé cette semaine, avec une augmentation significative des captures enregistrées sur les parcelles historiquement sensibles. La moyenne est de 0,8 individus / piège / semaine, pour un maximum de 26 papillons pris sur le piège alimentaire de Libourne. Les papillons capturés dans les pièges alimentaires sont encore très majoritairement des mâles, correspondant à la dynamique du début du vol, la proportion de femelles devrait augmenter la semaine prochaine.

Cochylis : aucune capture enregistrée cette semaine.

Suivi des pontes

Les premières pontes ont été signalées lundi 25 juillet (Sources : ADAR CA 33, Phloème). Des suivis menés ce jeudi 28 juillet démontrent qu'elles restent rares pour le moment (3 parcelles sur 15 concernées avec un maximum à 8 %).

Gestion de la 3^{ème} génération eudémis

Nous nous situons actuellement au début de la période de ponte du 3^{ème} vol. Ces dernières vont s'intensifier dans les semaines à suivre. Les premières larves de G3 seront probablement visibles dès le début de la semaine prochaine.

Evaluer le besoin d'une intervention ?

La décision de traitement doit reposer sur l'importance des dégâts de perforations évalués lors de la deuxième génération. Cette information peut être complétée par l'observation de pontes dans vos parcelles.

Pour rappel, les observations précédemment réalisées par le GDON démontrent une pression générale assez faible en G2, permettant de limiter les interventions aux parcelles les plus sensibles.

Choisir une date d'intervention ?

Il est conseillé d'intervenir dès l'apparition des premières pontes car le développement du ravageur est très rapide dans le climat actuel.

La période idéale pour le positionnement d'un traitement ovicide se situe entre aujourd'hui et la fin de la semaine prochaine. Les conditions météorologiques de lundi / mardi prochain seront toutefois très défavorables à une pulvérisation.

Le 3^{ème} vol débutant très précocement cette année, il est possible que la période de ponte soit très étalée durant l'été et qu'une surveillance de long terme de l'activité du ravageur soit nécessaire.

Cicadelles vertes

Les observations réalisées sur notre territoire démontrent une faible présence de l'insecte, qui ne devrait pas être problématique cette année.



Flavescence Dorée

DECISION DE RENOUVELLEMENT DE TRAITEMENT OBLIGATOIRE DANS LES ZONES CONCERNEES

Important : rappel du protocole

La décision de renouvellement de traitement concerne **uniquement** les zones déjà traitées en juin 2022. Pour connaître la situation de votre parcellaire, référez-vous au courrier du 27 avril 2022 ou rendez-vous sur notre site, [rubrique Flavescence Dorée](#).

Rappel : les utilisateurs de Pyrèthre naturel (Pyrévert- protocole AB) ne sont pas concernés par les mesures de renouvellement de traitement visant les adultes.

Le déclenchement d'un traitement supplémentaire est basé sur le résultat des suivis de populations d'adultes par piégeage dans les zones de traitement. **Ces suivis se poursuivront jusqu'au 03 août, LES RESULTATS NE SONT DONC PAS DEFINITIFS.** Pour les vigneronns ayant des parcelles répartis sur plusieurs zones de traitement, il est opportun d'attendre le mercredi 03 août pour disposer de l'ensemble des éléments avant déclenchement d'une intervention.

En date du 28 juillet, un renouvellement de traitement est déclenché sur les zones : BELV01, LUS07, MONT01, NEAC01, STCH01, STCI03, STGEN01, STEM01, STMA01, STPA01, STPH02, STSU06, STSU07, SALL01 et SALL04.

Pour les autres zones, la décision définitive de renouvellement de traitement sera connue le 03 août prochain.



Maladies Cryptogamiques

DATE D'OBSERVATION DES TEMOINS NON TRAITES (TNT) : 27 juillet

RESUME DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES

Mildiou : risque faible sans progression de symptôme, protection ciblant spécifiquement le feuillage à adapter au cas par cas en fonction du niveau de risque pendant l'été.

Oïdium / black rot : fin de la protection.

Le suivi des Témoins Non Traités se termine cette semaine car il ne présente plus d'intérêt pour le pilotage de la protection phytosanitaire de fin de saison. Nous remercions tous les châteaux participant pour leur investissement.

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIU

Le suivi des placettes non traitées montre une absence totale de progression des symptômes, à la fois sur grappes et sur feuilles depuis la semaine dernière. La prolongation de la sécheresse depuis plusieurs semaines a complètement stoppé l'évolution du mildiou dans les parcelles. Les prochaines précipitations entraineront la progression rapide de la véraison et marqueront la fin de la sensibilité des grappes à la maladie.

STRATEGIE DE GESTION DU MILDIU SUR LA FIN DE SAISON

La protection contre le mildiou sert désormais à assurer un bon état sanitaire du feuillage à l'approche des vendanges. Les jeunes feuilles sont plus sensibles sur la fin de saison et **le maintien de travaux de rognage, écimage en cas de pousse végétative constituent les meilleures méthodes** pour limiter la progression du mildiou.

Ces méthodes de lutte mécanisées pourront être complétées par une protection phytosanitaire, ciblant le feuillage, réalisée avec des produits de contact (généralement du cuivre). Le maintien d'une protection cuprique de fin de saison doit systématiquement être réalisé en amont des pluies annoncées. Le dosage de cuivre métal doit être adapté au cas par cas en fonction de la superficie foliaire à couvrir, de la présence de mildiou dans les parcelles et des cumuls de précipitations annoncés. En l'absence de nouvelle pluie et de mildiou actif, il est inutile de renouveler la protection cuprique en fin de rémanence du précédent traitement.

BLACK ROT

Les modèles de prévision de risque indiquent que les conséquences des pluies de fin juin sont désormais visibles en parcelle. Ces dernières n'ont pas donné lieu à de nouvelles contaminations. En

effet, le suivi des placettes non traitées montre une absence totale de progression des symptômes sur feuilles et sur grappes, y compris dans les placettes déjà touchées par le black rot.

En conséquence, et étant donné le stade phénologique actuel des grappes, il est possible de stopper définitivement la protection contre le black rot pour la saison.

OÏDIUM

Le suivi des placettes non traitées montre une absence totale de progression des symptômes sur grappes, y compris dans les placettes déjà touchées par l'oïdium les semaines précédentes.

Le début de la véraison marque la fin de la sensibilité des grappes à la maladie et le maintien d'une protection contre l'oïdium ne se justifie plus.

Prochain bulletin : le 03 août 2022

L'équipe du GDON du Libournais,